

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le mardi 15 décembre deux mille quinze à dix-neuf heures.

Sont présents : M. Réjean Bernier, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Robert Beauchamp, conseiller no 3
M. Mathieu Chicoine, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Sont absents: Mme Rachel Barratt, conseillère no 2
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Cette séance extraordinaire fut convoquée par un avis affiché le 7 décembre 2015 et par un avis spécial remis aux élus municipaux en date du 7 décembre 2015.

Le but de cette séance est de se conformer à l'article 956 du code municipal aux fins d'étudier et d'adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2016 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par M. Réjean Bernier, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Christiane Janelle, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-12-224 L'avis de convocation et l'ordre du jour étant signifiés à tous les membres du conseil, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

15-12-225 Suite à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2016, il est proposé par monsieur Robert Beauchamp, appuyé par monsieur Mathieu Chicoine et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour 2016 soient adoptées telles que présentées.

4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2016-2017-2018

15-12-226 Suite à la présentation du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit programme soit adopté tel que présenté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5 . PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil. Les questions portent exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

6 . LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15-12-227

Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyé par monsieur Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h20.

Maire

Directrice générale